

## Le nouveau foyer de travailleurs migrants «Bara» inauguré samedi à Montreuil

**Construite en lieu et place de l'ancien foyer de travailleurs migrants fermé en 2018 pour cause d'insalubrité, la nouvelle résidence sociale « Bara » sera inaugurée ce samedi 3 juin.**

L'épilogue d'un long feuilleton.

Bâti en 1968, l'ancien foyer Bara a accueilli des milliers de travailleurs migrants jusqu'à devenir sur-occupé et à se détériorer dans les années 90, faute d'aides publiques de l'État, d'entretien et de rénovation. Et il aura fallu attendre huit ans pour assister au lancement des travaux de construction de cette nouvelle résidence en 2021. Huit ans depuis l'adoption, en 2013, d'un protocole de desserrement du foyer par l'État, la Ville, les résidents, Coallia, le gestionnaire du foyer, et Antin, le propriétaire des lieux, prévoyant le relogement des résidents du foyer, sa démolition et la (re)construction de cinq résidences sociales pour reloger l'ensemble des travailleurs.

Or, en 2018, seules deux de ces résidences avaient ouvert leurs portes (en 2015 et en 2016), tandis que les conditions de vie des résidents du foyer Bara continuaient de se détériorer. En septembre 2018, le maire (PCF) Patrice Bessac avait alors pris un arrêté d'extrême urgence d'inhabilité du foyer pour « risque grave de sécurité » et réquisitionné une propriété de l'État (une première en droit français pour un maire), les ex-bureaux vacants de l'Afpa, pour y héberger les 200 résidents et plus du foyer Bara. Un coup de force qui marqua le début d'un bras de fer et d'un feuilleton judiciaire entre la Ville et l'Etat.

Le site de l'Afpa, qui doit accueillir les locaux du Tribunal administratif de Montreuil et de la Cour nationale du droit d'asile, avait finalement été évacué en octobre 2019. Et si certains de ses occupants avaient pu trouver refuge dans une structure d'hébergement temporaire que le préfet avait fait aménager rue Brûlefer, d'autres s'étaient retrouvés à la rue. Aujourd'hui, les cinq résidences sociales promises ont été livrées : celles des rues Etienne-Marcel (120 places), des Hayeps (42 places), Voltaire (115 places) et Emile-Zola (90 places) et celle de la rue Bara comprenant 160 studios.



<https://www.echoidf.fr/wp-content/uploads/2023/06/-groupe-arcade-promotion-e1685713357653.jpg>

La nouvelle résidence sociale "Bara" offre des conditions de vie dignes aux travailleurs migrants. © Groupe Arcade Promotion



SEINE-SAINT-DENIS

MONTREUIL

## Le nouveau foyer Bara inauguré samedi après de longues années de combat



La nouvelle résidence sociale « Bara » offre des conditions de vie dignes aux travailleurs migrants. © Groupe Arcade Promotion

Construite en lieu et place de l'ancien foyer de travailleurs migrants fermé en 2018 pour cause d'insalubrité, la nouvelle résidence sociale « Bara » sera inaugurée ce samedi 3 juin. L'épilogue d'un long feuilleton.

Bâti en 1968, l'ancien foyer Bara a accueilli des milliers de travailleurs migrants jusqu'à devenir sur-occupé et à se détériorer dans les années 90, faute d'aides publiques de l'État, d'entretien et de rénovation. Il aura

fallu attendre huit ans pour assister au lancement des travaux de construction de cette nouvelle résidence en 2021. Huit ans depuis l'adoption, en 2013, d'un protocole de desserrement du foyer par l'État, la Ville, les résidents, Coallia, le gestionnaire du foyer, et Antin, le propriétaire des lieux, prévoyant le relogement des résidents du foyer, sa démolition et la (re)construction de cinq résidences sociales pour reloger l'ensemble des travailleurs. Or, en 2018, seules deux de ces résidences avaient ouvert leurs portes (en 2015 et en 2016), tandis que les conditions de vie des résidents du foyer Bara continuaient de se détériorer. En septembre 2018, le maire (PCF) Patricia Bessac avait alors pris un arrêté d'extrême urgence d'inhabilité du foyer pour « risque grave de sécurité » et réquisitionné une propriété de l'État (une première en droit français pour un maire), les ex-bureaux va-

cants de l'Afpa, pour y héberger les 200 résidents et plus du foyer Bara. Un coup de force qui marqua le début d'un bras de fer et d'un feuilleton judiciaire entre la Ville et l'Etat. Le site de l'Afpa, qui doit accueillir les locaux du Tribunal administratif de Montreuil et de la Cour nationale du droit d'asile, avait finalement été évacué en octobre 2019. Et si certains de ses occupants avaient pu trouver refuge dans une structure d'hébergement temporaire que le préfet avait fait aménager rue Brûlefer, d'autres s'étaient retrouvés à la rue. Aujourd'hui, les cinq résidences sociales promises ont été livrées : celles des rues Etienne-Marcel (120 places), des Hayeps (42 places), Voltaire (115 places) et Emile-Zola (90 places) et celle de la rue Bara comprenant 160 studios.

